



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 19H30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

	Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
	Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
	M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
	Siège no 5	Vacant	
	M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6
Absent	M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Aucune présence de résidents.

### 1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 20 mars, 3 avril et du 7 avril 2017
4. États financiers mars 2017
5. Dépenses
6. Correspondances
  - 6.1 Adoption de la cartographie du redécoupage en incendie
  - 6.2 Soumission Richard électrique (lumières DEL)
  - 6.3 Semaine des municipalités du 4 au 10 juin
  - 6.4 Mai mois de l'arbre dimanche 21 mai
  - 6.5 Demande appui séance extraordinaire présence par internet
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
  - 8.1 Début d'embauche du travailleur journalier 1<sup>er</sup> mai
  - 8.2 Début travail inspecteur 1<sup>er</sup> mai sur demande
  - 8.3 Aide pour le journalier lors des encombrants
  - 8.4 Éditions juridiques FD annulation
  - 8.5 Mon dossier pour les entreprises nommer représentant
9. Lots
  - 9.1 Syndicat producteurs de bois convocation 11 mai à 13 hrs à Quality Inn Rouyn
  - 9.2 Résolution travaux forestiers MRC 15,000.00\$
  - 9.3 Résolution travaux PADF 6,000.00\$
10. Chemins
  - 10.1 Les entreprises Bourget invitation à soumissionner pour traitement de surface
  - 10.2 Achat balai à asphalte selon prix
  - 10.3 Demande de soumission hiver 2017-2018-2019
11. Invitations
  - 11.1 Rencontre Action santé à Duparquet date à déterminer
12. Divers
  - 12.1 Résolution concernant le regroupement en incendie MRC.
  - 12.2 Budget BBQ du 11 juin et permis consommation
  - 12.3 Budget fleurs
  - 12.4 Proclamation semaine de la santé mentale
  - 12.5 Appui Hydro Québec pour M. Nelson Leblanc et Sylvie Bérubé
13. Varia
14. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 29 mai 19h00.  
Séance du conseil 5 juin 19h30.
15. Période de questions
16. Fermeture de l'assemblée



N° de résolution  
2017-05-104

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec la varia ouvert;

ADOPTÉ.

### 3. Adoption du procès-verbal du 20 mars, 3 avril et du 7 avril 2017

2017-05-105

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les procès verbaux du 20 mars, du 3 avril et du 7 avril soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ.

### 4. États financiers mars 2017

À suivre vu les écritures de fin d'année.

### 5. Dépenses

2017-05-106

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 avril 2017, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	4 875.52\$
la rémunération des élus :	1 536.86\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	2 213.41\$
les dépenses de avril à payer en mai	3 246.56\$

le tout représentant un total de 11 872.35\$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

### 6. Correspondance

#### 6.1. Adoption de la cartographie du redécoupage en incendie

ATTENDU QUE dans le cadre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest, les directeurs incendie se sont entendus sur un redécoupage pour chacune des municipalités;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit adopter cette nouvelle cartographie du redécoupage en incendie;

EN CONSÉQUENCE,

2017-05-107

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la nouvelle cartographie du redécoupage en incendie soit adoptée et que cette résolution accompagnée de la carte soit retournée au CAUAT et à la MRC d'Abitibi-Ouest;

ADOPTÉ.

#### 6.2. Soumission Richard électrique (lumières DEL)

ATTENDU QUE le conseil souhaite changer 10 lumières de rue pour des lumières DEL;

ATTENDU QUE celui-ci désire une soumission de Richard électrique;



N° de résolution  
ou annotation  
2017-05-108

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale soit autorisée à demander d'autres soumissions dont Richard électrique pour l'installation de 10 lumières de rue DEL;

ADOPTÉ.

### 6.3. Semaine des municipalités du 4 au 10 juin

Le conseil est informé que la semaine des municipalités se déroule du 4 au 10 juin. Le 11 juin aura lieu le BBQ annuel dans le cadre de la Fête des Voisins et fermera la semaine des municipalités;

### 6.4. Mai mois de l'arbre dimanche 21 mai

Information que la distribution des petits arbres de l'AFAT sera faite dimanche 21 mai 2017. L'AFAT est aussi en période de recrutement, avis aux intéressés.

### 6.5. Demande appui séance extraordinaire présence par internet

ATTENDU QUE lors des séances du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

ATTENDU QUE lors des séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil;

ATTENDU QUE en vertu de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE

- Demander au Gouvernement du Québec d'amender le Code municipal du Québec et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires;
- Transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux députés provinciaux André Spénard et Maxime Bernier ainsi qu'aux municipalités du Québec et MRC du Québec, pour appui.

ADOPTÉ.

### 7. Période de questions

### 8. Comptabilité & employés

#### 8.1 Début d'embauche du travailleur journalier 1<sup>er</sup> mai

ATTENDU QUE selon les années précédentes, notre journalier commence à travailler au début de mai;

2017-05-109



N° de résolution  
2017-05-110

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE notre journalier M. Réal Cossette débute son emploi lundi le 1er mai 2017;

ADOPTÉ.

### 8.2 Début travail inspecteur 1er mai sur demande

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal débutera le 1er mai sur appel et à journée fixe à compter du 1er juin 2017;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'inspecteur municipal débute le 1er mai sur appel et à journée fixe à compter du 1er juin 2017;

QU' un avis lui soit signifié en septembre pour sa fin d'emploi;

ADOPTÉ.

### 8.3 Aide pour le journalier lors des encombrants

ATTENDU QUE la cueillette des encombrants se fera les 23 et 24 mai;

ATTENDU QUE notre journalier aura besoin d'un aide;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un aide soit engagé pour aider notre journalier lors des encombrants;

ADOPTÉ.

### 8.4 Éditions juridiques FD annulation

ATTENDU QUE l'abonnement aux Éditions juridiques est à échéance;

ATTENDU QUE nous avons accès aux articles de loi sur internet;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE ne pas renouveler l'abonnement à Les éditions juridiques des Formulaire Ducharme Inc. au coût de 155.40\$

ADOPTÉ.

### 8.5 Mon dossier pour les entreprises nommer représentant

ATTENDU QUE Clic Revenu est devenu Mon dossier pour les entreprises;

ATTENDU QUE pour pouvoir continuer d'accéder aux services de gestion des procurations et des autorisations de même qu'aux services de gestion des comptes utilisateurs de Mon dossier pour les entreprises, les représentants autorisés doivent faire parvenir l'un des documents légaux suivants :

- Une résolution de la municipalité

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2017-05-111

2017-05-112

2017-05-113

2017-05-114



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

DE nommer la directrice générale, secrétaire-trésorière, Mme Lucie Gravel comme représentant d'office responsables des services électroniques pour accéder à "Mon dossier pour les entreprises »";

ADOPTÉ.

### 9. Lots

#### 9.1 Syndicat producteurs de bois convocation 11 mai à 13 hrs à Quality Inn Rouyn

ATTENDU QUE le Syndicat des producteurs de bois nous a transmis une convocation pour le 11 mai à 13 heures à Quality Inn à Rouyn;

ATTENDU QUE le maire M. Alain Gagnon est intéressé à y assister;

EN CONSÉQUENCE.

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE M. Alain Gagnon soit autorisé à assister à cette rencontre le 11 mai à 13 heures;

ADOPTÉ.

#### 9.2 Résolution travaux forestiers MRC 15,000.00\$

##### Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : travaux sylvicoles;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Dubé, appuyée par Mme Lucie Bélanger, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par Groupement Forestier Abitibi dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux de 15 000.00\$. Il est également résolu d'autoriser le maire M. Alain Gagnon ou en son absence le maire suppléant M. Donald Dubé à signer la documentation relative au projet;

ADOPTÉ

#### 9.3 Résolution travaux PADF 6,000.00\$

##### APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;

2017-05-115

2017-05-116



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : travaux sylvicoles;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

2017-05-117

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Dubé, appuyée par Mme Lucie Bélanger, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par Groupement Forestier Abitibi dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts de 6000.00\$. Il est également résolu d'autoriser le maire M. Alain Gagnon ou en son absence le maire suppléant M. Donald Dubé à signer la documentation relative au projet;

ADOPTÉ

### 10. Chemins

#### 10.1 Les entreprises Bourget invitation à pour traitement de surface

Les entreprises Bourget nous informe de leurs produits et nous invite à les contacter pour soumissionner si nous avons des projets en traitement de surface ou autre.

#### 10.2 Achat balai à asphalte selon prix

ATTENDU QU' il en coûterait plus de 4 000.00\$ pour l'achat d'un balai pour asphalte;

ATTENDU QUE le montant n'est pas prévu au budget pour cette année;

2017-05-118

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale prenne les informations auprès de M. Yves Coutu du MTQ, à savoir le prix à l'heure et le nombre de kilomètres à l'heure effectué;

ADOPTÉ.

#### 10.3 Demande de soumission hiver 2017-2018-2019

ATTENDU QUE notre contrat pour les chemins d'hiver se termine cette année;

ATTENDU QUE le conseil désire offrir un contrat sur deux ans;

2017-05-119

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale demande des soumissions à Entreprise Jean-Guy Roy Inc. et Bélanger et Filles pour l'hiver (2017-2018) (2018-2019)

ADOPTÉ.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

### 11. Invitation

#### 11.1. Rencontre Action santé à Duparquet date à déterminer

ATTENDU QU' il y aura une rencontre à Duparquet pour Action Santé;

ATTENDU QUE la date n'est pas encore déterminée;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacements soient remboursés aux personnes qui iront à cette rencontre, avertir Mme Louise Bégin de la date;

ADOPTÉ.

### 12. Divers

#### 12.1. Résolution concernant le regroupement en incendie MRC

Il y a une étude pour le regroupement en incendie par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

#### 12.2 Budget BBQ du 11 juin et permis consommation

ATTENDU QUE le conseil municipal prépare un BBQ pour la Fête des voisins qui se tiendra le 11 juin 2017 au bureau municipal;

ATTENDU QUE nous devons informer les citoyens par média poste et demander un permis de consommation pour la circonstance;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un montant de 400.00\$ soit alloué pour le BBQ, que le permis de consommation soit demandé, qu'un média poste soit envoyé aux résidents et que les lettres de commandites soient imprimées;

ADOPTÉ.

#### 12.3 Budget fleurs

Le conseil désire une proposition de Serres de Gallichan pour suggestion d'embellissement de la cour du centre.

#### 12.4 Proclamation semaine de la santé mentale

ATTENDU QUE la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1<sup>er</sup> au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger »;

ATTENDU QUE les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;

ATTENDU QUE la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;

ATTENDU QUE la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;

ATTENDU QUE les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

ATTENDU QU' il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

2017-05-120

2017-05-121



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- ✓ En invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne « etrebiendanssatete.ca »
- ✓
- ✓ En encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;
- ✓ En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE, je Alain Gagnon maire de Rapide-Danseur proclame par la présente la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2017 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Rapide-Danseur et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces » pour se recharger.

2017-05-122

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité de proclamer la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai Semaine de la santé mentale et de retourner la proclamation à Mouvement Santé mentale Québec par courriel « biendanssatete@mouvementsmq.ca »

ADOPTÉ.

### 12.5.Appui Hydro Québec pour M. Nelson Leblanc et Sylvie Bérubé

ATTENDU QUE M. Nelson Leblanc et Mme Sylvie Bérubé ont demandé l'appui de la municipalité auprès d'Hydro Québec pour installer un lampadaire sur un poteau d'Hydro Québec;

2017-05-123

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal appui la demande de M. Nelson Leblanc et Mme Sylvie Bérubé auprès d'Hydro Québec mais cet appui est sans frais pour la municipalité;

ADOPTÉ.

### 13. Varia

#### 14. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 31 mai 19h00.  
Séance du conseil 5 juin 19h30.

#### 15. Période de questions

#### 16. Fermeture de l'assemblée

2017-05-124

Mme Louise Bégin propose la fermeture l'assemblée. Il est 20 heures.

Accepté à l'unanimité.

  
Alain Gagnon, maire

  
Lucie Gravel, directrice générale sec-très.